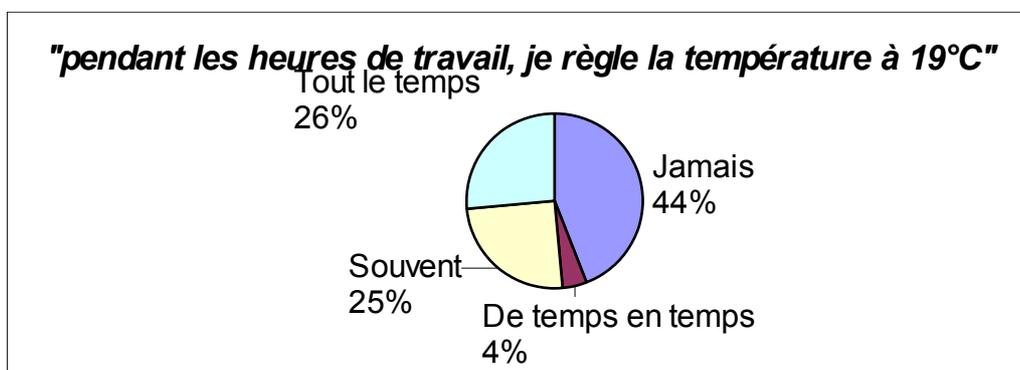


Chauffage : allier confort et économie

Thème	Eco-reponsabilité / Énergie et émission de gaz à effet de serre
Référence circulaire « Exemplarité de l'Etat » décembre 2008	<u>Fiches liées</u> : N° 15 : Energie et eau N°17 : Bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre
	<u>Objectifs liés</u> : Cible : réduire la consommation des énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre
	<u>Indicateurs liés</u> : Indicateurs de suivi de consommations énergétiques par catégorie de fluide (10a à 10 g)
Service Rédacteur	DDT de l'Ariège
Date du document	Juillet 2012

I – Contexte et enjeux

Constat ...



Enjeux : réduction des dépenses de chauffage et des émissions de GES

Stratégies :

- Connaître, suivre et piloter les consommations, les dépenses et les émissions de CO² par bâtiment
- Agir sur les comportements des usagers.
- Mesurer et suivre l'impact des décisions prises en matière d'économie d'énergie.

Charte Eco-responsabilité signée par la direction de la DDT de l'Ariège le 15/06/2009

II – Présentation de la démarche

Objectifs

- Montrer à chaque agent comment régler les radiateurs électriques.
- Insérer dans l'Intranet les messages de l'ADEME sur les pratiques économes en énergie
- Informer sur la manière dont est géré le chauffage sur chaque site.
- Mise en place de thermomètres dans les bureaux.
- Généraliser la mise en place de robinets thermostatiques
- Vérifier le confort de travail.

Démarche

Réaliser une enquête auprès de la communauté de travail (par les chefs de service) au travers :

- d'une visite des bureaux afin de vérifier que tous les bureaux disposent des équipements pour assurer le confort thermique,
- de relevés de températures afin de vérifier si les consignes de température sont respectées.



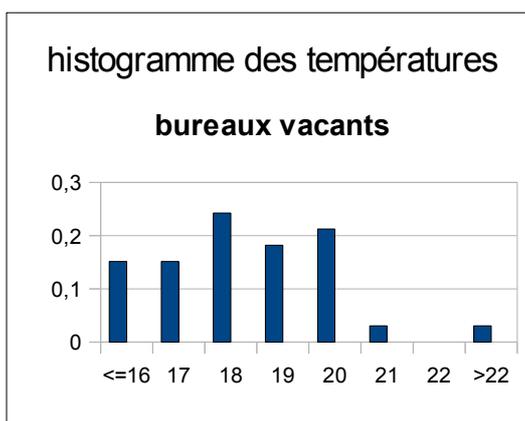
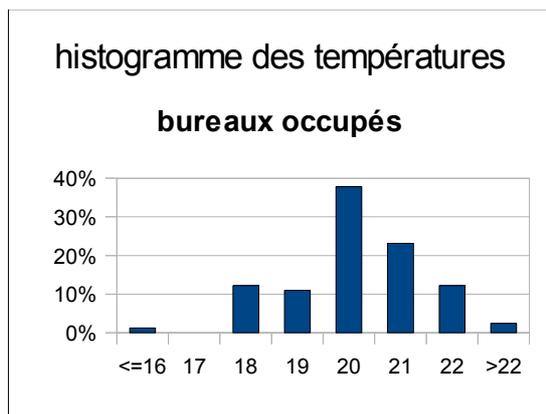
III – Mémento des bons gestes



- Aérer les bureaux 5 minutes maximum matin et soir (raisons sanitaires),
- Régler la température en fonction de mes besoins entre 19 et 21°C,
- Réduire le chauffage et fermer la porte pendant mes congés et absence de plus d'une journée,
- Fermer les volets avant de quitter mon bureau,
- Expliquer le fonctionnement des radiateurs et des robinets thermostatiques,
- Expliquer comment éviter les surchauffes d'été sans climatisation,
- Suivre la température des bureaux régulièrement.

IV – Eléments de bilan

Points forts / vigilances



Gains estimés pour la pose de robinet et des thermomètres :

↳ abaissement de 1 à 2 °C = 1 à 5 t éq. CO² et 500 à 1 500 €/an pour la DDT de l'Ariège.

V – Coûts

Dépenses réalisées en 2010 :

- Thermomètres : environ 250 €
- Robinets thermostatiques : environ 3 000 €

VI – Documentation

Outils joints à la présente fiche :

- Fiche de relevé de températures,
- Questionnaire.

<http://ecocitoyens.ademe.fr/>

VII - Contacts

DDT de l'Ariège

Philippe FRANCAIS-DEMARY, Responsable pôle Mobilité durable et DD

philippe.francais-demay@ariège.gouv.fr

05 61 02 47 62

FICHE DE VISITE

Service :

N° Bureau :

Date :

Noms des occupants du bureau :

Problèmes de confort rencontrés	Trop froid	oui	non	
	Trop chaud	oui	non	
	Surchauffe d'été	oui	non	
	Commentaire libre			
Thermomètres	Présence	oui	non	
	Mise en place correcte	oui	non	
	Utilisation	oui	non	
	Commentaire libre			
Robinet thermostatique ou autre dispositif de réglage	Présence	oui	non	
	Utilisation	oui	non	
	Commentaire libre			
Volets	Présence	oui	non	
	Type	bois	roulant	métal
	électriques	oui	non	
	Utilisation	oui	non	
	Commentaire libre			
Stores	Présence	oui	non	
	Position	intérieure	extérieure	
	Utilisation	oui	non	
	Commentaire libre			
Autres observations				

